

Appel à projets interne pour le soutien aux projets européens

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination de Emmanuel Trizac dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu la décision n° 2025-075 du 15 septembre 2025 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 décembre 2025, prend la délibération suivante :

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon approuve l'appel à projets interne pour le soutien aux projets européens tel que détaillé dans le document joint à la présente délibération.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 22

Nombre de voix favorables : 20

Nombre de voix défavorables : 2

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Lyon, le 11 décembre 2025

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
École Normale Supérieure de Lyon

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon.

Date de transmission au MESR : 16/12/2025

Date de publication sur le site internet de l'Ecole : 16/12/2025

Appel à projets interne pour le soutien aux projets européens

Un projet européen peut être porté au niveau individuel, mais l'obtention d'un financement produit des bénéfices et des retombées pour l'ensemble du laboratoire, et de son institution. Il met en lumière une thématique de recherche, contribuant ainsi au rayonnement de l'ensemble du domaine disciplinaire concerné.

Pour encourager ses enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs au dépôt de projets européens, plus spécifiquement à [l'European Research Council \(ERC\)](#) et aux [appels à projets des clusters collaboratifs \(Pilier 2\)](#), l'ENS de Lyon propose un nouveau dispositif interne qui accordera aux candidates et aux candidats présentant un dossier à fort potentiel des moyens adaptés de nature à accroître leur chance de succès lors du dépôt de candidatures européennes.

Dans le cadre de ce dispositif, les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs sélectionné(e)s bénéficieront à la fois d'une **décharge** et d'un accompagnement inscrit dans un calendrier de travail avec l'équipe Ingénierie de projets, prévus ainsi :

- a. **Une décharge de service d'enseignement** d'un maximum de **96 HETD** sur la durée totale du dispositif. Cette décharge pourra être mobilisée durant trois années universitaires consécutives. La ou le bénéficiaire détermine la répartition de la décharge dans le respect du maximum autorisé. La décharge accordée est cumulable avec d'autres dispositifs d'allègement. Un service d'enseignement d'un minimum de 64 HETD par année universitaire devra dans tous les cas être assuré.
- b. **Un accompagnement renforcé** par le Service Ingénierie de projets en lien avec les actions conduites par le consortium ABILITY.
 - Accompagnement sur des dispositifs de financements intermédiaires type Amorçage Europe, ANR MRSEI, etc.
 - Appui au montage de projets
 - Organisation d'ateliers d'écriture
 - Oraux blancs
 - Etc.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour prétendre à une décharge et un accompagnement, la ou le candidat(e) doit :

- Être éligible aux programmes de l'ERC (Starting, Consolidator, Advanced ou Synergy) ou Cluster (Pilier 2)
- S'engager au dépôt d'un projet aux programmes de l'ERC (Starting, Consolidator, Advanced ou Synergy) ou Cluster (Pilier 2) en tant que coordinatrice ou coordinateur dans les trois années suivant l'obtention de l'aide, **en désignant l'ENS de Lyon comme *Host Institution***.

Un bilan d'étape sera réalisé au bout d'une année avec le Service Ingénierie de projets.

ÉLEMENTS DE L'EVALUATION

Les propositions seront évaluées en fonction des attendus des programmes ERC et Clusters, qui servent de guide pour les candidates et candidats dans la constitution de leur dossier.

Le Comité de sélection se concentrera principalement sur :

- **L'excellence scientifique** : le caractère innovant, ambitieux et réalisable du projet de recherche
- La **capacité à mener à bien le projet** : autonomie, parcours, contributions à la communauté de recherche
- Dans la mesure du possible, et notamment pour les projets collaboratifs, un **descriptif des partenaires envisagés**

Les chercheuses et chercheurs, qu'ils et elles soient en début de carrière ou expérimenté(e)s, sont encouragé(e)s à répondre au présent appel.

MODALITES DE SOUMISSION

L'objectif de cet appel est d'accompagner les enseignants-chercheurs dans la maturation de leur projet scientifique. Il n'est pas attendu, à ce stade, de soumettre un projet entièrement consolidé, mais plutôt des pistes de réflexion solides et prometteuses.

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais, est à adresser en suivant les trames en annexe au Service Ingénierie de projets de l'ENS de Lyon (ingenierie.projets@ens-lyon.fr), en un seul fichier .pdf **avant la clôture de l'appel**.

Le dossier comprend :

- Une fiche d'identité de la ou du candidat(e) (**Annexe 1**)
- Un descriptif du projet de recherche et des partenaires présentant notamment l'appel à projets visé, la problématique, l'état de l'art, les objectifs scientifiques, les hypothèses ainsi que la méthodologie prévue (5 pages maximum) (**Annexe 2**)
- Un CV de la chercheuse/du chercheur (5 pages maximum)
- Une bibliographie (2 pages maximum)

- Une lettre de soutien signée par la direction de l'unité de recherche et la direction du département auxquels l'enseignante-chercheuse/enseignant-chercheur est affilié(e)

Le dossier doit respecter la forme suivante : Times New Roman ou Arial, taille de police 11 minimum, interligne de 1,0.

Le Service Ingénierie de projets se tient à votre disposition pour vous aider dans la constitution de votre dossier.

PROCESSUS D'EVALUATION

Un Comité ad hoc interne à l'ENS de Lyon procédera à l'évaluation et à la sélection des dossiers.

CALENDRIER DE L'APPEL

Lancement de l'appel	M
Clôture de l'appel	M+2
Evaluation et sélection	M+3
Notification des résultats	M+4
Démarrage de l'accompagnement et de la décharge	Septembre

Pour toute question, l'équipe du Service Ingénierie de projets reste à votre disposition : ingenierie.projets@ens-lyon.fr.

Annexe 1 : Fiche d'identité de la/du candidat(e)

Nom :

Prénom :

Corps / Grade :

Courriel :

Lien ORCID :

Laboratoire d'affectation :

Equipe (intitulé et nom du responsable) :

Date d'obtention du doctorat :

Annexe 2 : Descriptif du projet

Titre du projet :

Mots clés :

Appel à projets visé :

Année de dépôt visée :

Éléments à inclure dans votre proposition (5 pages maximum)

1. Décrivez l'objectif principal de votre projet de recherche.
2. Présentez trois sous-objectifs spécifiques (qui pourraient correspondre à trois work packages).
3. Expliquez en quoi votre projet se distingue de l'état de l'art actuel dans votre domaine.
4. Mettez en évidence le caractère novateur et ambitieux de votre projet.
5. Soulignez les bénéfices potentiels significatifs de votre recherche.
6. Identifiez les principaux obstacles, défis ou risques à surmonter
7. Expliquez en quoi vous êtes particulièrement qualifié(e) pour mener à bien ce projet (expertise unique, combinaison originale de compétences, etc.).
8. Pour les projets collaboratifs uniquement (ERC Synergy, Clusters) : un descriptif des partenaires et de leur rôle dans le projet, dans la mesure du possible.